



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **30 mai 2016**

Délibération n° 2016-1247

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) de Lyon Métropole habitat - Désignation d'une personne qualifiée

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Longueval

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : lundi 9 mai 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 1er juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mmes Balas, Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Barret (pouvoir à Mme Sarselli), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mmes Laval (pouvoir à Mme Corsale), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Vial (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

**Conseil du 30 mai 2016****Délibération n° 2016-1247**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) de Lyon Métropole habitat - Désignation d'une personne qualifiée**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 27 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**Contexte**

L'article L 421-6-1 du code de la construction et de l'habitation (CCH) a prévu la création, par décret, d'un nouvel Office public de l'habitat (OPH) rattaché à la Métropole de Lyon et la reprise, par celui-ci, à la date du 1er janvier 2016, des activités actuellement exercées par l'OPAC du Rhône sur le territoire de la Métropole.

La Métropole de Lyon a délibéré en ce sens le 26 janvier 2015. L'OPH de la Métropole a été créé par décret n° 2015-273 du 11 mars 2015 et sa dénomination modifiée lors de son conseil d'administration du 1<sup>er</sup> octobre 2015 (Lyon Métropole habitat).

Les OPH sont des établissements publics locaux à caractère industriel et commercial, compétents en matière de gestion, promotion et financement de logements sociaux. Ils sont régis par les articles L 421-1 à L 421-7 du CCH.

Lyon Métropole habitat est rattaché à la Métropole de Lyon, compétente dans le domaine de l'habitat.

**Modalités de représentation**

L'effectif du conseil d'administration de Lyon Métropole Habitat est de 27 membres qui sont désignés dans les conditions prévues au IV de l'article L 421-8 du CCH de la manière suivante :

a) - désignation des 17 représentants de la Métropole de Lyon au conseil d'administration de Lyon Métropole habitat :

- . 6 élus métropolitains,
- . 3 personnes qualifiées (\*) élus d'une collectivité ou d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du ressort de compétence de l'OPH mais n'ayant pas la qualité de Conseiller métropolitain,
- . 6 autres personnes qualifiées (\*),
- . 2 représentants d'associations d'insertion ;

(\*) Personnes qualifiées dans l'un au moins, des domaines de l'urbanisme, du logement, de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'aspect financier de ces politiques, ou des affaires sociales.

b) - désignation par les institutions professionnelles concernées :

- . 1 représentant de la Caisse d'allocations familiales du département du Rhône (CAF),
- . 1 représentant de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) du Rhône,
- . 1 représentant au sein des collecteurs du 1 % patronal,
- . 2 représentants des syndicats les plus représentatifs dans le département du Rhône ;

c) - désignation par les locataires :

- . 5 représentants.

Par délibération n° 2015-0358 du 11 mai 2015, le Conseil de la Métropole a procédé à la désignation de ses représentants au sein du conseil d'administration de Lyon Métropole habitat :

<b>Représentants</b>	<b>Statuts</b>	<b>Qualités</b>
Michel Le Faou	Titulaire	Conseiller métropolitain
Corinne Cardona	Titulaire	Conseillère métropolitaine
Sarah Peillon	Titulaire	Conseillère métropolitaine
Martial Passi	Titulaire	Conseiller métropolitain
Stéphane Guillard	Titulaire	Conseiller métropolitain
Michel Denis	Titulaire	Conseiller métropolitain
Jean-Claude Talbot	Titulaire	Personne qualifiée
Mima Hajri	Titulaire	Personne qualifiée
Saliha Prud'homme	Titulaire	Personne qualifiée
Alain Jeannot	Titulaire	Personne qualifiée
Elodie Aucourt	Titulaire	Personne qualifiée
Patrick Bouju	Titulaire	Personne qualifiée
Géraldine Rolland	Titulaire	Personne qualifiée
Fabienne Cresci	Titulaire	Personne qualifiée
Marie-Françoise Bal	Titulaire	Personne qualifiée
Marie-Laurence Madignier	Titulaire	Représentant des associations d'insertion (ADAPEI du Rhône)
Gérard Valère	Titulaire	Représentant des associations d'insertion (Habitat et humanisme)

Suite à la démission de madame Marie-Françoise Bal de ses fonctions d'administrateur au sein de Lyon Métropole habitat, il appartient au Conseil de la Métropole de désigner un nouveau représentant au titre des autres personnes qualifiées ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

#### **DELIBERE**

**Désigne** madame Marie-Claude LOUEMBE (Caisse des dépôts et consignations (CDC)) en tant que personne qualifiée pour représenter la Métropole de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) de Lyon Métropole habitat.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 1 juin 2016.**